

Bonjour,

Ci-dessous la motion adoptée à l'unanimité par la Commission exécutive régionale Ile de France réunie ce jour, 31 mai 2016

Salutations syndicalistes

le Secrétaire de l'Union fédérale
régionale Ile de France

Lascoux

MOTION

Pour amplifier la mobilisation Il faut un préavis de grève jusqu'au retrait Le plus tôt sera le mieux

A l'occasion de huit journées de grève et de manifestations, les salariées/salariés et les jeunes avec FO, la CGT, la FSU, Solidaires, l'Unef, la Fidl et l'Unl ont affirmé, réaffirmé, avec toujours plus de force, l'exigence du retrait de la loi travail.

La Commission exécutive régionale FO Com Ile de France, réunie ce jour, 31 mai 2016, apporte son soutien à toutes les salariées, à tous les salariés actuellement en grève jusqu'au retrait de la loi travail.

Les Confédérations FO et CGT, la FSU et Solidaires, les Organisations étudiantes et lycéennes UNEF, FIDL et UNL appellent à une grande journée de grève nationale et à une manifestation nationale : montée à Paris le 14 juin 2016.

Pour assurer le succès de cette journée et arracher le retrait de la loi travail, la Commission exécutive régionale Ile de France considère que la Fédération FO Com doit déposer un préavis de grève illimitée. Le plus tôt possible mais au plus tard à compter du 15 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

Paris, le 31 mai 2016